



Conseil Intercommunal de Région de Nyon

Jeudi 10 mars 2022 à 20h00, Salle communale Le Gosson à Genolier

ORDRE DU JOUR

1	Présences - Ouverture des portes dès 19h30
2	Adoption de l'Ordre du jour
3	Communications du Bureau du Conseil Intercommunal
4	Assermentation(s)
5	Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021 à Nyon
6	Préavis 10-2022 Deuxième programme régional de développement touristique de nature 2022/2027
7	Préavis 11-2022 Autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie intercommunale auprès de divers établissements bancaires et de Postfinance durant la législature 2021-2026
8	Communications du CODIR
9	Annonce des préavis à venir
10	Divers et propositions individuelles

Au nom du Conseil Intercommunal

La Présidente


Amélie Cherbuin



La Secrétaire


Marianne Bardel

Signy, le 17 février 2022